

Mémoire présenté à
*La commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois*

Présenté par
Jessy Bélanger
Berger et tondeur professionnel

Bonaventure, Gaspésie

12 juin 2007

A) Introduction

Les recommandations qui vous seront présentées dans ce mémoire ciblent des méthodes de travail de base qui sont les fondements mêmes de la réussite d'une production pour laquelle je travaille depuis maintenant plus de treize ans.

Je me dois d'intervenir le plus concrètement et le plus rapidement possible lors de cette commission afin d'assurer un avenir décent surtout, et avant tout, pour ceux qui y travaillent. Je parle ici de la production dans laquelle je me spécialise : la production ovine.

Tout d'abord, il est crucial de se rendre compte que les structures dans lesquelles évolue la production sont théoriquement logiques et viables, mais pratiquement quasi impossibles à atteindre étant donné le temps et la maîtrise qu'il faut posséder pour y parvenir.

Il est, à mon avis, primordial que, dès maintenant, la structure dans laquelle nous dirigeons les éleveurs présents et futurs soit revue et corrigée en définissant réellement les tâches qu'ils auront à appliquer pour en arriver à une réussite au niveau de leur rentabilité en bergerie, sans hypothéquer leur qualité de vie et leur santé, autant physique que psychologique.

B) Présentation : Jessy Bélanger, tondeur et berger

Tondeur professionnel depuis huit ans, je me déplace de ferme en ferme, sur les territoires de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent pour y effectuer des tâches diverses telles que la tonte des moutons, la taille d'onglons, l'identification de brebis, la préparation de groupes pour l'accouplement ou tout simplement pour la manipulation de brebis (régie, estivage) avec l'aide de mon chien de berger.

Je suis également, depuis 2002, berger en chef sur l'Île Verte des agneaux de pré-salés, un élevage spécialisé et de grande réputation, unique en Amérique du nord. Ma tâche consiste à faire brouter les agneaux en les déplaçant dans les battures salines de l'île et de gérer leur croissance en leur fournissant des apports complémentaires en moulée et autres nutriments. Tout cela dans le but de créer un plus valu au niveau du goût et de la tendreté de la viande.

Pour terminer, l'an dernier, j'ai moi-même mis sur pied un projet de parc d'engraissement d'agneaux lourds à St-Elzéar de Bonaventure dans le but de sauvegarder des terres laissées à l'abandon.

C) Argumentation

En tant que fils de producteur ovin, j'ai évolué, dès mon plus jeune âge, au sein d'une entreprise située à St-Narcisse de Rimouski (Ferme Duquesne, Marc-Aurèle Bélanger) qui possédait, à l'époque, un troupeau de 450 brebis et qui en compte aujourd'hui 800. L'entreprise a toujours été réputée pour sa productivité, son innovation, sa régularité à produire son agneau et pour la qualité de ce dernier.

C'est dans ce contexte que se sont déroulé mon apprentissage et mon attachement au milieu ovin. J'ai eu la chance de comprendre, dès le tout début, que la clé d'une réussite dans ce milieu était la connaissance accrue de l'animal et de toutes les méthodes de travail s'y rattachant. Il faut donc, je crois, sensibiliser les producteurs et les futurs éleveurs à la nécessité d'axer sa compréhension et son apprentissage vers la production d'agneaux, qui est, par le fait même, la principale source de revenus d'une entreprise ovine.

Pour y arriver, il n'y a d'autres choix que de réévaluer les méthodes de travail, de miser sur la connaissance de l'animal et de ses habitudes et d'accorder du temps, beaucoup de temps en bergerie.

D) Recommandations

1. Réajustement dans le processus d'évaluation quant à la mise en place d'entreprises ovines et/ou dans la restructuration d'entreprises en difficultés.
2. Redéfinition des formations et aides-conseils face aux réalités des tâches premières qu'un producteur ovin doit accomplir pour assurer une productivité viable.
3. Formation basée plus spécifiquement sur l'animal (entretien, manipulation, régie, santé) que sur l'ensemble de l'agriculture en général.
4. Exiger des infrastructures fonctionnelles et adaptées pour maximiser l'efficacité du travail en bergerie.
5. Mandater des personnes-ressources et qualifiées possédant une expertise prouvée qui exerceront un suivi constant tout au long du démarrage, jusqu'à l'atteinte de sa rentabilité.

E) Conclusion

Pour conclure, il est impératif de changer la vision de travail que l'on donne d'une entreprise ovine au Québec et de mettre au fait les futurs producteurs du temps requis nécessaire qu'ils doivent effectuer à l'intérieur même de leur troupeau. Pour ce faire, nous devons les doter des outils, des méthodes et de la régie de base, éléments cruciaux pour l'atteinte d'une production rentable et structurée.

La réussite d'une entreprise ne réside pas seulement au niveau des connaissances à posséder pour y parvenir, mais également au niveau des actions pratiques qu'une régie complète et bien ordonnée implique réellement.